

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 février 2019** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #3 - France Thibodeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
17

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-02
18

03.01 - Séance ordinaire du 7 janvier 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en

séance;

En conséquence, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

04.01 - RCGT - Communication avec les responsables de la gouvernance

La directrice générale discute du dépôt de la communication avec les responsables de la gouvernance par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 13 241,82 \$

- 3 496,52 \$ payable par chèques;
- 9 990,51 \$ payable par dépôts directs.

Affectation de deux comptes au crédit :

- - Aréofeu Ltée : (90,83 \$)
 - Hydro-Québec : (154,38 \$)

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Les initiales ont été apposées par chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

- que les comptes du mois de janvier 2019, au montant total de 46 895,60 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

2020-02
19

2020-02
20

- Comptes payés : 32 666,68 \$
- Salaires nets versés : 10 177,39 \$
- Remises d'employeur : 4 051,53 \$
- Total 46 895,60 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
21

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

CORR-12-16 : Pour annuler chèque en circulation.

CORR-12-17 : Pour inscrire le nombre de jour à payer au 31 décembre 2019 - Hydro-Québec.

CORR-12-18 : Reclasser dans le bon compte de G/L.

CORR-12-19 : Pour inscrire le nombre de jour à payer au 31 décembre 2019.

CORR-12-20 : Reclasser dans le bon compte de G/L.

CORR-12-21 : Reclasser dans le bon compte de G/L.

CORR-12-22 : Pour inscrire les montants de TPS et TVQ en méthode simplifiée pour les mois de janvier, février et mars 2019

CORR-12-23 : Pour inscrire les montants de TPS et TVQ en méthode simplifiée pour les mois de avril, mai et juin 2019

CORR-12-24 : Pour inscrire les montants de TPS et TVQ en méthode simplifiée pour les mois de juillet, août et septembre 2019

CORR-12-25 : Reclasser dans le bon compte de G/L.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
22

05.04 - Adoption des budgets révisés 2019 - OMH Saint-Adalbert

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter les budgets révisés suivants :

- 10-12-2019 : Augmentation du budget au compte 64 474 : de 10 200 \$ à 17 450 \$.

- 20-12-2019 : Affectation des comptes de désimputations 61514, 62551, 62561, 62571 et 66936. Les montants approuvés sont différents de ceux soumis mais ils n'affectent le déficit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
23

05.05 - Adoption du budget 2020 - OMH Saint-Adalbert

Suite à la présentation du budget de l'Office Municipal d'Habitation par la directrice générale, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Adalbert pour l'année 2020 au montant de 10 844 \$ de déficit dont 90 % payable par la Société d'Habitation du Québec représentant un montant de 9 760 \$ et 10 % payable par la Municipalité de Saint-Adalbert représentant un montant de 1 084 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
24

05.06 - Demande de commandite de 50 \$ pour Gala Méritas

Il est proposé par Simon Bourgault appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accorder la somme de 50 \$ pour le gala Méritas de la polyvalente La Rencontre. Il est également résolu de mandater Karine Godbout afin de nous représenter lors de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
25

05.07 - Demande d'enlèvement des taxes de services pour la propriété portant le matricule 5091-10-6759

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande d'enlèvement des taxes de service pour la propriété portant le matricule 5091-10-6759;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble ne sera plus utilisé à des fins résidentielles mais plus à des fins d'entreposage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser l'enlèvement du point d'ordures à compter de la taxation 2020 puisqu'il ne sera plus utilisé à des fins résidentielles et il est également résolu d'enlever le point de vidange de fosse septique lorsque l'inspecteur sera passé suite au démantèlement des toilettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
26

05.08 - Vente pour non-paiement des impôts fonciers

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'ordonner à la directrice générale, conformément à l'article 1023 du Code municipal du Québec, de transmettre, avant le vingtième (20e) jour de février 2020, au bureau de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, l'extrait de l'état des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires tel que reproduit ci-après :

Nom du propriétaire	Matricule	Taxes municipales	Taxes scolaires	TOTAL
Chrystiane Bourgault	5393-11-8607	1 742,83 \$	335,08 \$	2 077,91 \$
Katlyne Bourgault	5394-79-0105	1 450,41 \$	578,14 \$	2 028,55 \$
Anne Boutet	5190-30-1566	3 080,87 \$	488,42 \$	3 569,29 \$

Pascal Collin	5091-79-9200	2 143,90 \$	81,60 \$	2 225,50 \$
Barthélémy Gauthier			11,71 \$	1 309,41 \$
	4185-38-8778	1 297,70 \$	0,44 \$	2 403,79 \$
	4186-61-5860	2 403,35 \$	224,05 \$	1 891,23 \$
	5396-71-9309	1 667,18 \$	GRAND TOTAL :	5 604,43 \$
Pierre Leclerc	5193-14-8929	2 089,63 \$	542,55 \$	2 632,18 \$

Il est également résolu de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault ainsi que le maire René Laverdière, à titre de représentants pour enchérir au nom de la Municipalité lors de la vente pour taxes qui aura lieu le jeudi 28 mai 2020.

QUE la personne ainsi désignée ne pourra enchérir au-delà du montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang inférieur ou égal à celui des taxes municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
27

05.09 - Approbation des dépenses reliées au G7

CONSIDÉRANT QUE les 7 municipalités du Sud de L'Islet ont formé le G7 (groupe des 7 municipalités du Sud de L'Islet) afin de miser sur la concertation pour se doter d'un plan de développement conjoint et analyser la possibilité d'offrir des services en commun;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités veulent développer un milieu de vie attrayant pour les familles et créer une image forte afin de promouvoir la région et d'accroître le sentiment d'appartenance et de fierté auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE nous devons nous déplacer régulièrement pour des rencontres dans les différentes municipalités du Sud de L'Islet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'approuver les dépenses relatives aux activités reliées au G7 du Sud de L'Islet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.10 - Nouveau règlement provincial sur l'encadrement des chiens dangereux

La directrice générale donne quelques obligations concernant le nouveau règlement provincial sur l'encadrement des chiens dangereux. Il sera sûrement opportun d'apporter des changements à la réglementation municipale afin que notre règlement soit en accord avec celui du provincial. Ce règlement donne beaucoup de responsabilités aux municipalités.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

ABSENT

2020-02
28

06.02 - Adoption du rapport annuel 2019 en sécurité incendie

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le rapport annuel 2019 en sécurité incendie et ce, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
29

06.03 - Renouvellement du contrat avec les services CAUCA

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le contrat ainsi que la convention incendie de la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault et le maire René Laverdière à signer les documents relatifs à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Rien à signaler mis à part la demande à monsieur Jean-Yves Chouinard de ne plus souffler la neige sur les lumières et enseignes de la salle municipale.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Quelques rencontres ont été tenues suite à la problématique rencontrée par l'arrêt du service de Gaudreau pour le compactage et le transport des matières résiduelles et recyclables.

Une résolution est demandée aux municipalités à cet effet.

Une offre a été faite sur l'acquisition d'un garage d'entreposage à un ancien entrepreneur au coût de 120 000 \$.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault tient à spécifier les obligations de respecter la réglementation en matière d'appels d'offres pour tout achat de plus de 101 100 \$.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc représentante

Lorsque nous aurons à travailler sur des projets de développement, il

serait bien de miser sur l'éco-tourisme étant donné que la vision du G7 se tourne beaucoup vers le bois, la nature.

2020-02
30

08.03 - Acquisition d'une remorque pour le transport des matières résiduelles et recyclables

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une résolution du conseil d'administration datée du 15 janvier dernier de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchet de L'Islet-Sud mentionnant qu'elle doit faire l'acquisition d'une remorque compacteur usagée au coût de 119 500 \$ avant taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition doit se faire dans un court délai puisque Gaudreau Environnement Inc. ne renouvellera pas le contrat pour le transport des matières résiduelles et ce, à partir du 31 janvier 2020;

QUE la quote-part spéciale demandée à la municipalité pour l'acquisition est de 10 743,47 \$ sur une base per capita;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu que le conseil municipal accepte sous les conditions suivantes :

QUE toutes les municipalités membres acceptent cette demande;

QUE cette acquisition respecte les règles de soumission et d'octroi de contrat prévues à la loi pour toutes acquisitions de plus de 101 100 \$;

QUE la somme de 10 743,47 \$ sera versée sur preuve des deux conditions précédentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

ABSENTE

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant

Rien à signaler.

2020-02
31

09.03 - Demande pour un projet de psychomotricité pour les enfants

CONSIDÉRANT QUE madame Élisabeth Pelletier désire démarrer un projet d'activités psychomotrices pour les enfants;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière demande l'accès à un local pour l'installation de son projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par

Vanessa Chouinard et résolu de fournir gratuitement un local pour une période d'un an à partir de la date de démarrage du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Une rencontre a été tenue et la MRC reprendra la compétence en matière de transport collectif à compter du 1er janvier 2021. Ils se donnent quelques semaines pour réfléchir et analyser les possibilités qui s'offrent à eux. Le transport adapté de L'Islet-Nord a délégué sa compétence à la MRC et ce, dès la fin mars. Madame Marjolaine Leblanc a été nommée au comité d'admission.

10.02 - Point information - G7, René Laverdière, représentant

La directrice générale donne des informations sur la dernière rencontre à Tourville avec ID Territoires. C'était un debriefing sur la tenue des ateliers et la mission au Lac St-Jean. La conseillère Marjolaine Leblanc remplaçait le maire lors de cette rencontre. Une rencontre se tiendra le 11 février prochain à St-Omer avec tous les élus du Sud de L'Islet. La firme ID Territoires présentera l'ensemble du projet. Le rapport de mission que la directrice générale a rédigé suite à la mission du Lac St-Jean sera transmis aux élus.

10.03 - Piste de motocross - suivi du dossier à la CPTAQ

La directrice générale mentionne que le dossier de la piste de motocross s'en va en révision avec la CPTAQ puisqu'il serait refusé. Il y a présentement beaucoup de travail fait dans le dossier de monsieur Mercier autant du côté de la municipalité que du côté de la MRC. Une rencontre se tiendra à la MRC de L'Islet mercredi le 5 février prochain avec le maire René Laverdière, la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault, le propriétaire Sébastien Mercier ainsi que Geneviève Paré et Catherine Langlois du département de l'urbanisme.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Absente.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

La conseillère Vanessa Chouinard mentionne qu'elle a rencontré la directrice générale afin de regarder la demande de subvention et de discuter du dossier des loisirs. Elle va travailler sur l'organisation d'une programmation de la semaine de relâche. Une demande sera faite à monsieur Normand Caron pour bâtir une glissade pour les enfants à côté de la patinoire.

2020-02
32

12.03 - Demande d'aide financière - Programme PAFIRS - EBI

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert autorise la présentation du projet de réfection du parc Les Rayons de Soleil et de la patinoire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Adalbert à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert désigne madame Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-02
33

12.04 - Embauche d'un agent (e) de développement à la vie communautaire du Sud de L'Islet

CONSIDÉRANT la volonté des sept municipalités du sud de la MRC de L'Islet de travailler à accroître la collaboration et la mise en commun de services entre elles;

CONSIDÉRANT QUE les discussions préliminaires entre les sept municipalités ont identifié le besoin de se doter d'une ressource qui viendrait aider à recenser, développer et promouvoir des activités de loisirs et culturelles se déroulant dans le sud de L'Islet;

CONSIDÉRANT QU'UN projet a été élaboré visant l'embauche d'un(e) agent(e) de développement à la vie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE l'agent(e) serait embauché(e) par la MRC mais qu'un comité de coordination, composé des sept directions générales des municipalités, serait constitué pour orienter le travail de l'agent(e);

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités seraient visées pour contribuer pour une somme totale de 6 000 \$ pour la durée du projet, soit deux ans;

CONSIDÉRANT QUE le projet serait soutenu par le Fonds de développement des territoires du MRC pour une somme de 63 000 \$ conditionnellement à l'acceptation par le conseil de la MRC de L'Islet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

- d'appuyer le projet de mise en place d'un projet d'embauche d'un(e) agent(e) de développement à la vie communautaire pour les collectivités du sud de L'Islet;
- de contribuer pour une somme de 6 000 \$ à verser à la MRC au plus tard d'ici le 31 mars 2021;
- de mandater la MRC de L'Islet à procéder à l'embauche de l'agent(e).

Il est également résolu de proposer un espace de travail avec unité de classement pour ladite personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance.

14 - VARIA

Aucun sujet.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20h20.

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. trés.